

VIDANGE FOSSES TOUTES EAUX, FOSSES SEPTIQUES, MICROSTATIONS ET BACS A GRAISSES

Compte tenu de la réglementation, le Service Assainissement vous rappelle que vous devez vidanger régulièrement votre fosse (généralement tous les 4 ans). Afin de minimiser le coût de l'intervention, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges propose **aux particuliers (usagers domestiques)** un tarif négocié auprès d'une entreprise qualifiée (SARL ADAJ Bruchon, 6 rue de Bellecroix, 71150 CHAGNY – 03 85 87 23 70). Cette proposition de service est facultative.

La prochaine intervention est prévue entre les mois de juin et juillet 2023*. L'inscription des foyers intéressés est à retourner à la Communauté de communes **au plus tard le 31 mai 2023** en remplissant le coupon ci-dessous et en le signant. L'entreprise prendra alors contact avec vous pour fixer un rendez-vous afin de réaliser la prestation.

☞ **Ne rien régler à la commande, vous recevrez une facture du Trésor Public après la réalisation de la prestation.**

Vous noterez que la fosse et tous les équipements de la filière d'assainissement devront être accessibles, dégagés et ouverts avant intervention. L'utilisateur devra être présent pendant l'intervention. Il sera nécessaire de prévoir un volume d'eau pour le remplissage de la fosse dès la fin de la vidange.

**Nota : la Communauté ne peut garantir, au stade de l'inscription, que les prestations proposées pourront être réalisées cet été si celles-ci ne s'avèrent pas compatibles avec le niveau de la nappe. Dans ce cas, la prestation sera reportée à l'automne 2023.*



Bulletin d'inscription à retourner le 31 MAI 2023 AU PLUS TARD par mail (scan) ou par courrier

M. Mme NOM et Prénom :

Tél. fixe : Tél. Portable : Mail :

Adresse (N°, Rue...) :

CP - Commune :

Adresse de facturation si différente :

Prestation possible	Montant négocié € HT	Montant négocié € TTC (TVA à 10% *)	Prestation(s) souhaitée(s) (**)
Vidange fosse (entre 0 et 3 m ³ inclus) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...), en cas d'entretien régulier de la fosse, sinon passage au forfait supérieur	0 à 1 m ³	190,00	<input type="checkbox"/> nbre :
	1 à 2 m ³	196,00	<input type="checkbox"/> nbre :
	2 à 3 m ³	202,00	<input type="checkbox"/> nbre :
Vidange fosse (entre 3 à 6 m ³) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	3 à 4 m ³	245,00	<input type="checkbox"/> nbre :
	4 à 5 m ³	251,00	<input type="checkbox"/> nbre :
	5 à 6 m ³	257,00	<input type="checkbox"/> nbre :
Forfait Vidange microstation (< 6 EH) type Microstation :	285,00	313,50	<input type="checkbox"/> nbre :
Curage et nettoyage de poste de relevage	242,00	266,20	<input type="checkbox"/> nbre :
En cas de choix d'une prestation ci-dessus, possibilité de demander en plus :			
Vidange bac dégraisseur (2 m ³ maxi) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	47,00	51,70	<input type="checkbox"/> nbre :
Curage et nettoyage des ouvrages connexes accessibles en aval (regards, canalisations des filtres et tranchées)	92,00	101,20	<input type="checkbox"/> nbre :
Désinfection de la fosse (pour les usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif)	17,00	18,70	<input type="checkbox"/> nbre :
MONTANT TOTAL € TTC		

(*) Le taux de TVA à 10% s'applique aux immeubles à usage d'habitation de plus de 2 ans, sinon le taux à 20% s'applique.

(**) Cochez la ou les cases correspondantes et précisez le nombre de prestations.

Toutes ces prestations comprennent le traitement des matières.

Informations utiles / Remarques éventuelles :

Précisions pour accès aux équipements (manœuvres difficiles, longueur nécessaire de tuyau pour vidange, etc.) :

« Bon pour accord »

Le

Nom et signature :